

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 7 AVRIL 2010

L'an deux mille dix, le 7 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Etaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire

ROCREE Roselyne, QUERUEL Jean-Pierre, Adjoint

BOUCHER Francis, DEPAUW Dominique,

PEREIRA Laurence, ALLORGE Hervé, DUHAMEL Agnès.

Etait absent excusé : DELPORTE Camille, DILIS Serge

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2009 – APPROBATION :

Après présentation des documents budgétaires de l'exercice écoulé, le Conseil Municipal vote le compte de gestion 2009 avec 7 pour et 1 abstention et le compte administratif 2009 avec 6 pour et 1 abstention :

Fonctionnement :	Investissement :
Recettes : 139 094.97 €	Recettes : 28 179.24 €
Dépenses : 98 491.26 €	Dépenses : 68 271.20 €
Excédent : 40 603.71 €	Déficit : 40 091.96 €

EXCEDENT 2009: 511.75 €

Suite à la présentation de ces chiffres, le Conseil Municipal vote l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009 avec 7 pour et 1 abstention.

BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2010 - VOTE :

Le Conseil Municipal, après avoir étudié, article après article le projet de budget primitif, vote le budget 2010 avec 7 pour et 1 abstention, arrêté comme suit :

➤ recettes et dépenses de fonctionnement	:	198 818 €
➤ recettes et dépenses d'investissement :		127 523 €

PARTICIPATIONS AUX SYNDICATS ET SUBVENTIONS :

SITS: 4 875€

SIVOS Bacquepuis/Bérengeville 2010: 32 125€.

CCAS : 2 500€,

Croix Rouge du Neubourg: 80€, Monuments et Sites de l'Eure : 32€,

Anciens combattants 100€, Association parents d'élèves 300€,

Coopérative scolaire 100€, Prévention routière 15€, Kiosque de Quittebeuf : 30€

Sporting club foot Quittebeuf 30€. Ass. des jeunes sapeurs pompiers : 20€

VOTE DES TAUX DES QUATRE TAXES :

Le Conseil Municipal vote avec 6 pour et 2 contre, une augmentation de 1% par rapport à 2009:

Taxe d'habitation :	8.20% x 193 300€	=	15 851€
Taxe foncière propriétés bâties :	12.15% x 133 100€	=	16 172€
Taxe foncière propriétés non bâties :	32.83% x 40 700€	=	13 362€
Taxe relais	5.16% x 11 114 €	=	1 472€

Soit un produit total des contributions directes de : 46857€

DELIBERATION SIVOS

Suite à une demande de convention par le SIVOS BROSVILLE/TOURNEVILLE pour que la commune de Bérengeville la campagne accepte la scolarisation d'enfants du village au SIVOS BROSVILLE/TOURNEVILLE impliquant une participation des frais de fonctionnement scolaire, le conseil municipal après en avoir délibéré, refuse la convention considérant que la commune de Bérengeville la campagne possède toutes les infrastructures nécessaires pour accueillir les enfants.

URBANISME

Prévoir une prochaine réunion en mai.

SYNDICAT D'EAU EVREUX NORD

Le maire rappelle que la commission des finances s'est réunie pour préparer le budget, concernant Le syndicat comprend les communes de Houetteville, Brosville, Feuguerolles et Bérengeville la campagne, possède 3 forages (2 à Brosville et 1 à Normanville) et vend de l'eau à Evreux.

Une pollution est constatée sur Normanville, mais l'eau distribuée reste potable.

Des réunions sont prévues avec le Grand Evreux, les maires respectifs afin de résoudre au plus vite le problème.

QUESTIONS DIVERSES

Mesnil péan : Les poteaux France Télécom seront enlevés par France Télécom et les poteaux SIEGE seront enlevés par la société BATAILLE.

Vitesse dans la commune : des ralentisseurs sont demandés pour pallier à la vitesse dans la commune. Un courrier sera envoyé à la gendarmerie pour contrôler la vitesse et une étude s'effectuera pour acheter des panneaux détecteurs de vitesse.

La parole est donnée à Jean-Pierre QUERUEL : il demande des explications complémentaires sur les comptes, conteste l'arrivée tardive des documents du budget avant la réunion et son manque de précision. En conséquence, cela explique son abstention lors du vote du compte administratif 2009 et du budget primitif 2010 la commission des travaux, le problème sera abordée lors de la prochaine réunion.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick LHERMEROULT